

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 septembre 2019
Convocation du 4 septembre 2019

Présents : Mrs POTHIER Jean-Claude, HAMON Pascal, LAGENESTE Jean-Paul, MAZURE Serge, SENETAIRE Gabriel, TACHON Christophe, FRONDAS Olivier et Mmes RIBES Martine, GRIVOT Elodie, DEPALLE Marie-Claude,

Absentes excusées : Mmes POUYET Ingrid, BOURDIER Marie-Hélène (Procuration à M. SENETAIRE Gabriel)

Absents: Mrs. DUMET Cédric, MARTINEZ Abdou

Compte rendu du 5 juillet 2019 :

Rectification concernant l'achat d'instruments de musique par l'APE et non par le SIVOSA comme indiqué par erreur.

Pour le reste du compte-rendu, approbation à l'unanimité des membres présents.

Travaux

- Le local de l'Agence postale est terminé, rajout d'un éclairage nécessaire.

- Le chemin des Remerelles est goudronné, les bas côtés n'ont pas été stabilisés, le problème sera vu avec l'entreprise.

- Travaux de la Lagune : Selon la réglementation du Conseil Départemental pour l'accord de subvention, l'étude de valorisation agricole des boues doit comporter 4 analyses des boues et 2 études de sol, le devis de l'entreprise SUEZ a été modifié en ce sens, et a été validé pour un montant total de 4 970 € et sera subventionné à 50 %. (Délibération n° 01)

Les travaux de réhabilitation de la lagune doivent débuter vers le 15 octobre prochain.

Travaux assainissement : emprunt (délibération n° 2)

Pour financer les travaux d'assainissement 2019, un emprunt de 12 000 € sera réalisé auprès de la Caisse d'Epargne au taux fixe de 0,69 % pour une durée de 15 ans, frais de dossier 50 €.

Personnel communal

Mme CORNIL Jocelyne : Son temps partiel thérapeutique est prolongé jusqu'au 7 avril 2020.

Avancements de grade au 31 décembre 2019

- Mme CORNIL Jocelyne actuellement Adjoint technique territorial, remplit les conditions pour prétendre au grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas valider cet avancement de grade : par 5 voix contre (Mrs Pothier, Sénetaire procuracy de Mme Bourdier, Lageneste et Mmes Dépalle et Grivot), 3 voix pour (Mrs Tachon, Hamon et Mme RIBES) et 2 abstentions (Mrs Frondas et Mazure).

- Mme GAILLARD Stéphanie actuellement Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, remplit les conditions pour prétendre au grade d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Le Conseil Municipal à l'unanimité suit la décision prise par la commune de Droiturier (durée de travail plus importante à Droiturier) et accepte cet avancement de grade.

Le tableau des effectifs sera modifié à compter du 31 décembre 2019 en fonction des décisions prises ci-dessus. (Délibération n° 3)

M. TOMBEUR Bertrand effectuera un stage pour le recyclage SST (sauveteur secouriste du travail) le 8 septembre 2020.

SDE 03 Adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy (délibération n° 4)

Le Conseil Municipal a validé l'adhésion des villes de Montluçon, Moulins et Vichy au SDE 03 à compter du 1^{er} janvier 2020.

Micro-crèche : Eclairage public

Un lampadaire supplémentaire sera installé pour éclairer le parking devant la micro-crèche, celui-ci sera raccordé à celui situé à proximité de la salle polyvalente. Ces travaux seront à la charge de la Communauté de Communes.

Dossier raccordement Enedis M. BUSSET « les Epinots »

Des Travaux seront réalisés par Enedis pour la mise en conformité de la ligne HTA suite à la construction de la maison de M. BUSSET « Les Epinots ».

Questions diverses

- Restaurant « Le Coin du feu » : Un éventuel repreneur constitue son dossier auprès des organismes compétents.

- Agence Postale Communale : l'ouverture a eu lieu le 11 septembre mais suite à des soucis techniques elle a réellement fonctionnée à partir du 18 septembre.

Horaires d'ouverture	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	16 heures 45 à 18 heures 35
	Mercredi	9 heures à 10 heures 50

- Elections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

- Entretien du cimetière : plusieurs réclamations ont été reçues en mairie, le nécessaire a été fait.

- Micro-crèche : Dératisation

- Réunion cantonale, jeudi 26 septembre à 9 heures 30 à la Guillermie

- Le journal communautaire « 8888 » sera distribué par Mme LARUE à compter du 16 septembre.

- Melle CAILLOT Audrey a été recrutée par l'éducation nationale pour un contrat en service civique à l'école de St Etienne de Vicq.

- La masse du tracteur communal est à remplacer, des devis vont être demandés. Une somme de 1 000 € HT est allouée à l'acquisition de ce matériel.

- Repas du CCAS service Gabriel SENETAIRE, Marie-Claude DEPALLE, Sylvain HIVET et Elodie GRIVOT.

- Manifestations

11 décembre	Vœux du personnel à 20 heures
20 décembre	Ecole à 14 heures 30
11 janvier 2020	Vœux du Maire à 15 heures

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 8 novembre 2019 à 20 heures 30 en mairie.